

## Nous contacter

**Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi :**  
de 9h à 17h30

**Mardi :**  
de 9h30 à 18h30



**Secrétariat :** 04 74 45 40 76

**Ligne CLAT :** 04 74 47 56 72



**Mail :** [csp@ch-bourg01.fr](mailto:csp@ch-bourg01.fr)

**Messagerie sécurisée :**  
[clat01@aura.mssante.fr](mailto:clat01@aura.mssante.fr)

## Comment venir au CLAT ?

**Bâtiment du Centre de Santé Publique**  
A droite à l'entrée du site de Fleyriat

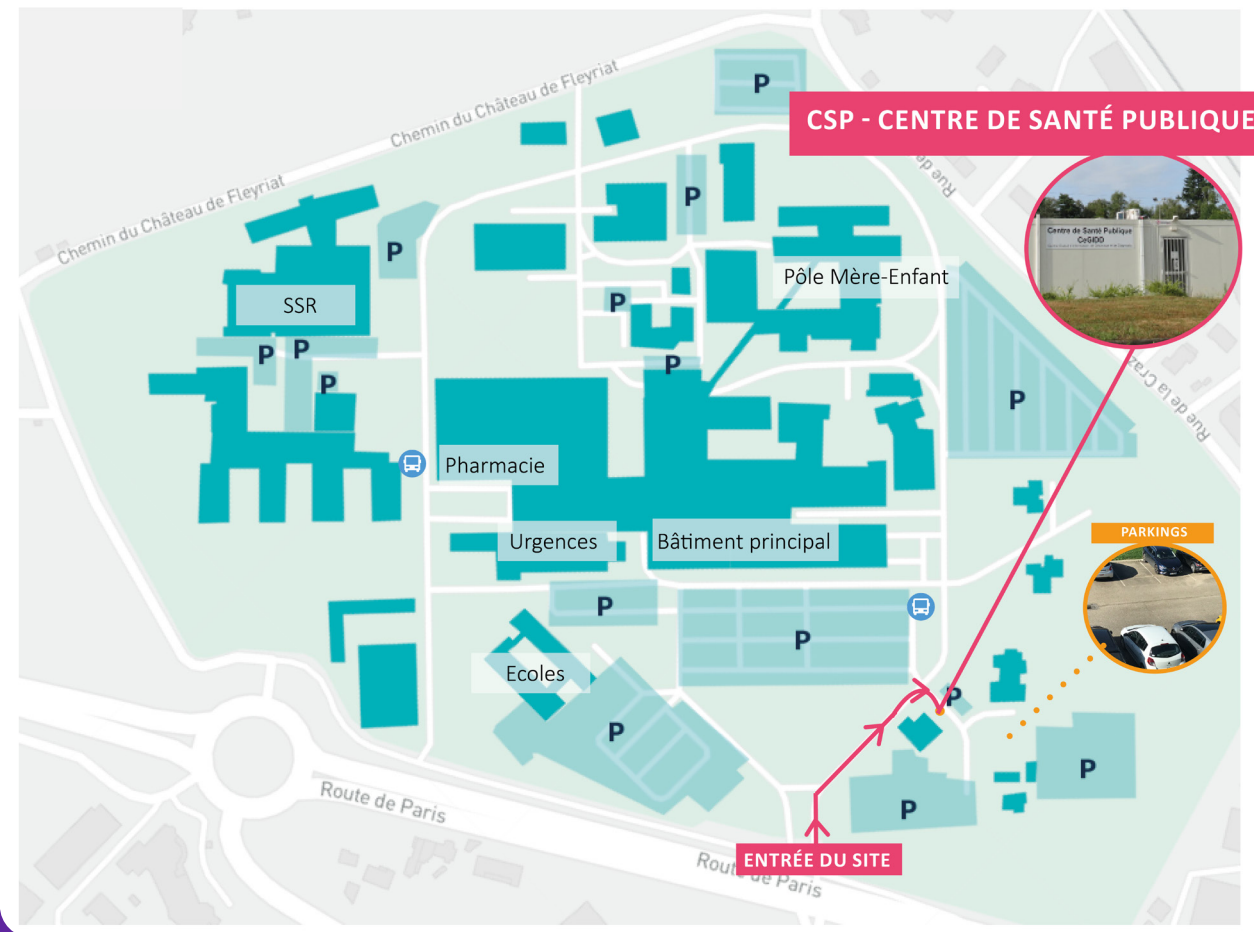


900 route de Paris  
01000 BOURG-EN-BRESSE



Deux arrêts de bus desservent le site de Fleyriat avec la Ligne 2 :

- vers l'entrée principale :  
arrêt "Hôpital Fleyriat"
- vers le bâtiment Tempo :  
arrêt "Fleyriat – IFSI"



CENTRE DE  
SANTÉ  
PUBLIQUE  
CENTRE HOSPITALIER DE BOURG-EN-BRESSE

#3  
CENTRE HOSPITALIER  
DE BOURG-EN-BRESSE

GHT  
BRESSE  
HAUT  
BUGEY  
Groupement Hospitalier de Territoire

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ars  
Agence Régionale de Santé  
Auvergne-Rhône-Alpes

Réseau  
National  
CLAT



Informer  
Former

Prévenir  
Vacciner

Enquêter  
Dépister

Traiter  
Guérir

Coordonner  
Accompagner

# CLAT 01

Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse

## Qui sommes-nous ?

Les ARS (Agence Régionale de Santé) sont chargées de mettre en œuvre la politique et la stratégie de lutte contre la tuberculose.

Un réseau national de centres spécialisés a été mis en place : les Centres de Lutte Antituberculeuse (CLAT).

Pour le département de l'Ain, le **CLAT 01** se trouve au sein du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse au **Centre de Santé Publique**.

### Une équipe pluridisciplinaire :

Composée de :

- Médecins
- Infirmiers
- Cadre de santé
- Secrétaires médicales

en collaboration avec une assistante sociale et une psychologue.

**Pour rappel**, la TM ou l'ITL chez un mineur sont des maladies à **déclaration obligatoire** à l'ARS par l'application **E-DO** (nécessite de posséder une carte professionnelle CPS)

→ [e-do.santepubliquefrance.fr](https://e-do.santepubliquefrance.fr)

## Missions du CLAT

↪ **Enquêter** autour d'un cas de tuberculose et dépister les contacts

↪ **Accompagner** : Suivi médical, programme ETP, favoriser l'accès aux soins et délivrance des traitements antituberculeux pour les personnes en situation de précarité

↪ **Dépister** les populations à risque

↪ **Vacciner** par le BCG selon les recommandations

↪ **Informier** en sensibilisant le public et en formant les professionnels de santé

↪ **Coordonner** les actions pour la lutte anti-tuberculose avec les différents partenaires intra et extra hospitaliers, médecine libérale, milieu associatif...

↪ **Aider** les professionnels pour la déclaration électronique sur E-DO

## Quand nous contacter ?

**Lors de la suspicion d'une Tuberculose Maladie (TM) ou Infection Tuberculeuse Latente (ITL) pour :**

- Aider à la prise en charge médico-sociale
- Informer sur la contagiosité, les précautions d'isolement pour le patient et ses proches

**Pour nous informer d'un diagnostic de TM ou ITL par téléphone ou par mail afin de :**

- Mettre en place l'enquête et le dépistage autour d'un cas
- Intégrer un protocole d'Éducation Thérapeutique du Patient (pour la TM ou l'ITL)
- Prendre en charge le suivi du patient à la demande du praticien le cas échéant

**Pour la vaccination par le BCG :**

- Sur rendez-vous au CSP de Bourg-en-Bresse ou sur l'antenne de Valserhône à Bellegarde

